



## **Table de concertation des intervenants en soutien communautaire en habitation de l'Outaouais**

\*\*\*\*\*

### **Rencontre 6**

#### **Règles et procédures des intervenants dans les logements**

Date : 25 novembre 2014

Heure : 9h00 AM

Lieu : Œuvres Isidore Ostiguy, 95 Lois, Gatineau, QC, J8Y 3R5

Invitée : Madame Julie Durand, conférencière, Section Résolution et Action préventive de quartier, Police de la ville de Gatineau.

Nombre de participants : 10

\*\*\*\*\*

Contenu :

- Avis de convocation et ordre du jour
- Procès-verbal de la rencontre

## **Table de concertation des intervenants en soutien communautaire en habitation de l'Outaouais**

Avis de convocation et ordre du jour

\*\*\*\*\*

Date: 25 novembre 2014

Heure : 9h00 AM

Lieu: Œuvres Isidore Ostiguy, 95 Lois, Gatineau, QC, J8Y 3R5

Bonjour à toutes et à tous,

Suite à la consultation, nous avons retenu la date du **25 novembre à 9h aux Œuvres Isidore Ostiguy** (95, rue Lois, à Gatineau QC J8Y 3R5).

Mme Julie Durand viendra répondre à nos questions

Voilà comment j'ai formulé ma demande : De façon plus précise, nous aimerions mieux comprendre :

- Les règles et procédures de vos interventions dans les logements : Sont-elles différentes dans le cas de :
  - logements communautaires
  - logements de dépannage
  
- Comment intervenir dans des cas suivants :
  - Soupçon de vente et de consommation de drogue dans nos logements communautaires?
  - Quand le locataire a clairement des problèmes de santé mentale (en crise) ou est intoxiqué.
  - Conflit entre voisins
  - Soupçon de maltraitance d'enfants

Si vous avez d'autres questions, des situations spécifiques, ce serait bien de les préparer sur papier.

Et merci d'avoir répondu à la consultation.

Bonne fin de semaine.

**Ndeye Sine**  
**Intervenante communautaire**  
**ROHSCO**  
**Coordonnatrice**  
**819-205-3485, poste 34**

## Table de concertation des intervenants en soutien communautaire en habitation de l'Outaouais

Procès-verbal

\*\*\*\*\*

Date de la rencontre : 25 novembre 2014

Lieu de la rencontre : Œuvres Isidore Ostiguy, 95 Lois, Gatineau, QC, J8Y 3R5

**Invitée** : Madame Julie Durand, conférencière, Section Résolution et Action préventive de quartier, Police de la ville de Gatineau.

**Étaient présents** :

Prénoms et noms	Organismes
1. Julie Durand	SPVG
2. Joaquim Vigeant	ROHSCO
3. Ndeye Sine	ROHSCO
4. Nicolas Déry	Mon-Chez-Nous
5. Linda Charette	ROHSCO
6. Élane Tremblay	Les Œuvres Isidore Ostiguy
7. Maxime Richer	Les Habitations Nouveaux départs
8. Danny Lyrette	Centre Inter-section
9. Marilyne Marois	Maison -Réalité
10. Fanny Laroche	OMH

La conférence s'est tenue dans les locaux de l'organisme communautaire les Œuvres Isidore Ostiguy

Début de la séance : 9h

Madame Julie Durand, conférencière est dans la Section **Résolution et Action préventive de quartier** à la police de la ville de Gatineau. Elle travaille en étroite collaboration avec les organismes communautaires dans le secteur Hull.

Elle a répondu favorablement à l'invitation de la Table de concertation et l'objectif était de nous entretenir sur différentes problématiques auxquelles les intervenants communautaires sont confrontés dans le cadre de leur travail sur le terrain, en l'occurrence :

- Les règles et procédures des interventions policières dans les logements sont-elles différentes dans le cas d'un logement communautaire vs un logement de dépannage.
- Comment l'intervenant devrait-il réagir dans les situations suivantes : soupçon de vente et de consommation de drogue dans nos logements communautaires; quand le locataire

a clairement des problèmes de santé mentale (en crise) ou est intoxiqué; cas de conflit entre voisins; soupçon de maltraitance d'enfants.

Nous avons pu passer en revue l'essentiel des problèmes de quartier. Sur la question de l'intervention dans les logements de dépannage, plusieurs situations ont été décrites et des éclairages nous ont été apportés par Mme Durand. Concernant la vente de drogue, des trucs et astuces nous ont été donnés pour documenter ces faits avant de nous référer à Info-drogue.

Sur le profilage, la police demande de le dénoncer autant que possible et d'appeler au besoin le superviseur de la patrouille.

Aussi à la place de toujours appeler le 911 pour chaque problématique, l'intervenant peut appeler directement la ressource policière qui y est rattachée. Mme Durand a finalement fait l'exercice d'identifier les agents de police responsables dans chacune de nos secteurs d'intervention.

Cette rencontre a été une belle occasion pour renouer les liens de partenariat avec les ressources policières et réfléchir sur les moyens de travailler sur la méfiance des populations, des intervenants communautaires y compris, par rapport à la police.

Il a finalement été souligné le fait que la police devrait faire plus attention à notre clientèle qui est différente et aller dans le sens d'une plus grande ouverture d'esprit.

Levée de la séance 11h30.

**Ndeye Sine**  
**Intervenante communautaire**  
**ROHSCO**  
**Coordonnatrice**  
**819-205-3485, poste 34**